

hommes sur de la paille, et là il nous fut déclaré, à moi aussi bien qu'à deux autres voyageurs dans le même cas, que puisque nous témoignions le désir de poursuivre la route jusqu'à Autun, l'administration se décidait à nous laisser à Château-Chinon, refusant absolument de tenir les engagements que ses commis avaient pris à Nevers. Les deux voyageurs, qui n'avaient point ma philosophie, se mirent en colère contre ce procédé contrariant; je m'échauffai moi-même un peu, tout aussi inutilement que possible. La scène se passait dans la maison du maître de poste de l'endroit. Dans le conflit je vis venir à moi, d'un air doux et d'une femme du logis qui, après avoir déploré notre situation et la mauvaise foi de l'administration, et son habitude de tromper ainsi les pauvres voyageurs, finit par insinuer qu'après tout le cas n'était pas sans remède, que son frère (le maître de poste) allait se coucher, mais que, pour nous tirer d'embarras, il consentirait peut-être à nous mener dans une voiture à lui... Vous devinez le reste, j'imagine; cette scène est concertée; l'administration et le maître de poste s'entendent, et les voyageurs, abandonnés dans cette écurie à minuit, se laissent extorquer ce qu'on veut pour en sortir. Le maître de poste demanda et obtint ce qu'il voulait pour nous conduire à Autun sur-le-champ. Mais, me direz-vous, pourquoi ne pas coucher à Château-Chinon?... A cela je réponds, que j'étais si fatigué, si fâché, si impatient et si indigné, que pour rien au monde je n'aurais couché à Château-Chinon, inhospitalière et capable d'enlèvement de pareilles intrigues. Oui, mon cher ami, je ne laisse mener par l'imagination jusqu'à ce point-là.

Ce ne fut pas tout. Le prétendu cabriolet qui devait nous porter, et qu'on nous mena voir au clair de la lune, n'était qu'une espèce de panier sans anses et sans couverture, retenu par deux ou trois cordes sur un brancard poutreux. Le maître de poste, puisqu'il faut appeler ainsi cette espèce de cyclope en blouse dont le regard ne montrait que les blancs yeux et qui mugissait quand il voulait parler, le maître de poste, dis-je, ajusta comme il put nos malles derrière la cariole, nous mit tous trois dedans, bien étouffés de paille comme des jaïres. Pour lui, il s'assit ou se cramponna je ne sais où, sur le devant, et nous voilà en route.

Mais je fus bien dédommagé du contre-temps par les sombres et magnifiques paysages que je pus contempler par cette nuit heureusement fort belle. Nous avions à traverser toutes les montagnes du Morvan, qui ont fort mauvaise réputation dans le pays, s'il s'agit de leurs habitants, de leurs usages et de leurs productions diverses, mais qui présentent le spectacle le plus imposant quand on en parcourt les sommets, comme nous faisons sous le ciel doux et lumineux d'une nuit d'été. Rien de plus varié et de plus beau que ces vagues clartés sur cette mer de collines fuyant de toutes parts à l'horizon, rien de plus solennel que ce silence nocturne, à peine troublé par fois par le cours bouillonnant d'un ruisseau. A l'approche d'Autun, les souvenirs romains me revenaient en foule. Je croyais voir et je voyais, en effet, un des sites gaulois décrits par César; je croyais entendre les bandes d'Arrioviste filant en tumulte dans une de ces gorges et prêtées à se ruer sur les légions ennemies, en ébranlant les vallées de leur cris sauvages. Enfin le ciel commença à blanchir, la route se peupla de troupes de travailleurs et de filles de campagne qui allaient aux champs avant l'aurore. Des diables très vifs, très bruyants, très confus s'établirent entre ces groupes joyeux et notre conducteur, dont la voix rauque et provocante était à chaque instant couverte d'immenses huées. Je crus, à la gravité des injures, que les choses iraient plus loin; mais non, ce n'étaient que d'amicables bouffonneries et des civilités matinales en usage dans le pays entre gens de connaissance. Nous entrevîmes les clochers d'Autun dans les premières heures du jour. Un quart d'heure après nous entrions dans un des faubourgs, par une porte à deux étages d'arcades, de fort bonne tournure, le plus beau morceau de la ville, sans contredit.

La cariole d'osier nous laissa dans la cour du meilleur hôtel de la ville, où je vis bientôt, à je ne sais quel empressement des servantes, à certains mots qui échappaient par-ci par-là, à la satisfaction de l'hôte, que j'étais venu d'arriver un personnage important. Je vous dirai dans ma prochaine lettre, mon ami, quel était ce personnage. Plus curieux de dormir que de le savoir en ce moment-là, je me fis ouvrir une chambre et me jetai sur un lit où je réparai tant bien que mal les fatigues de ma nuit à la belle étoile.

A continuer.

RAPPORT

Du Comité Spécial nommé pour s'enquérir de l'administration de la Station de la Quarantaine à la Grosse-Isle, auquel a été renvoyée la Pétition de A. Larocque, Ecr., de la part du Bureau de Santé de la Cité de Montréal.

Suite.

93. Vous dites, dans votre rapport, que l'on devrait construire un plus grand nombre d'hôpitaux à la Grosse-Isle; voulez-vous dire combien de personnes on pourrait y loger actuellement, et les additions que vous auriez à recommander? — J'ai dit qu'il n'y avait pas alors un nombre suffisant d'hôpitaux à la Grosse-Isle, et cela paraît exister par le fait que la plupart des tentes, qui y étaient érigées pour la réception des malades, étaient alors occupées. Je ne puis pas dire exactement le nombre de personnes que l'on pourrait loger dans les hôpitaux; et quant aux additions, je pense qu'il serait indispensable de construire au moins six nouveaux hôpitaux, particulièrement si la flotte de l'autonomie doit nous donner une émigration considérable. Il est évident que les nouveaux hôpitaux devraient être construits dans de meilleures places que celles où se trouvent situés ceux d'à présent. Je crois aussi qu'il y a assez de logement pour les garde-malades, etc.

94. Vous dites, dans une partie de votre témoignage, que ceux qui sont en santé, s'ils sont envoyés à Montréal, comme c'a été le cas jusqu'ici, en arrivent nécessairement avec eux le germe de la maladie, et deviendront les pensionnaires des apprentis de cette Cité, et que ceux d'entre eux qui pourront quitter Montréal pour une autre destination devront expirer la plupart sur les quais de Kingston ou de Toronto. Le Comité doit-il comprendre, par-là, que ceux qui sont destinés à mourir ainsi, auraient une chance de conserver leur vie s'ils étaient détenus à la Grosse-Isle? Je désire que l'on comprenne bien que si l'on gardait quelquefois plus longtemps et convenablement les émigrés malades et en santé en quarantaine, l'on conserverait, par là, la vie à des centaines et peut-être à des milliers, de ces pauvres gens; et ceci paraît plus clair quand l'on considérera que les vaisseaux à l'ancre à la Quarantaine, dans la condition où j'ai vu le "Avon" et le "Triton", ont à peine, une seule personne vivante en santé à bord; ceux qui étaient bien malades ne pouvaient pas et n'étaient pas débarqués quand je les ai quittés. Dans des circonstances semblables, la maladie doit nécessairement s'accroître à bord des vaisseaux; ceux des passagers qui sont le plus en santé ne peuvent qu'affaiblir en étant ainsi détenus à bord; leur prédisposition au typhus causée par la longueur du temps qu'ils ont été sur mer, la mauvaise qualité de leurs

vivres, et l'air empesté qu'ils respiraient constamment, les plaçaient dans un danger imminent de contracter la maladie. Quand ils quittèrent la Station, les bateaux à-vapeur étaient positivement encombrés de ces malheureux qui se sont trouvés exposés à l'air froid de la nuit ou à la chaleur brûlante d'un soleil d'été, et dans cet état, les plus robustes auront dû succomber après une suite non interrompue de fatigues et de privations. A Montréal, et dans toute la Province, on a appris les conséquences qu'il y avait de permettre aux émigrés de quitter la Grosse-Isle sans y avoir fait un quarantaine suffisamment longue, aussi bien que de les entasser pêle-mêle et par milliers sur le pont d'un bateau à-vapeur pendant des 48 heures de temps, dans l'état débile et malpropre où ils se trouvent toujours dans ces circonstances. Je prétends donc que, si l'on prenait les moyens de débarquer les émigrés immédiatement après leur arrivée, de leur procurer des logements convenables, de leur faire observer la diète et de les faire tenir proprement, quand on trouverait à propos de leur permettre de continuer leur voyage, on remarquerait un grand changement dans leur condition à leur arrivée dans les villes et les campagnes.

95. Le Comité doit-il comprendre, d'après votre rapport que les malades à la Grosse-Isle ne sont point séparés des personnes en santé? — J'ai visité le camp érigé pour la réception des émigrés en santé, à l'extrémité Nord-Ouest de l'Isle, et dans le cours de quelques heures que mes occupations m'ont permis d'y rester, j'ai administré les derniers sacrements de l'Eglise à plus de cinquante personnes. Il y en avait indubitablement beaucoup d'autres qui avaient besoin de mon ministère. Ces malades n'avaient point de lits: considérés comme des personnes en santé, ils avaient à voir pour eux-mêmes, et étaient couchés dans des lits qui leur appartenaient ou sur les planches ou sur la terre. On ne pouvait point les transporter immédiatement à l'hôpital; les réglemens d'alors exigeaient qu'ils fussent envoyés auparavant à bord de leurs vaisseaux respectifs et de là à l'hôpital. Ce ne fut que deux jours après que j'eusse visité ces tentes que les malades furent débarqués au nouvel hôpital, et ils y demeurèrent toute cette nuit et une grande partie de la journée suivante, sans lits ni couvertures, souffrant de la fièvre et de la dysenterie, lorsque les révérends messieurs Harper, Hailey et moi, nous fûmes obligés, après des fatigues de la journée, d'aller leur chercher à boire et de leur faire des lits avec de la paille à moitié pourrie que nous ramassâmes autour de l'hôpital. La même chose est arrivée le lendemain ou deux jours après; mais ce que je considérais comme le plus nuisible au salut des émigrés, était le tems que l'on prenait à les débarquer des vaisseaux qui arrivaient: à ma propre connaissance il est arrivé à bord de certains vaisseaux que l'on a été plusieurs jours sans débarquer les passagers, et vu le nombre de malades à bord, les conséquences ont dû être fatales à plusieurs. Il m'a paru qu'un très grand nombre ont laissé la Station avec une très mauvaise santé, et qu'ils ont dû être retombés de la fièvre à bord du bateau à-vapeur avant leur arrivée à Montréal.

96. Vous dites qu'il est impossible de s'attendre à ce que la maladie diminue parmi les émigrés tant qu'ils nous viennent par milliers des ports de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, entassés dans la cale des bâtiments pêle-mêle, sans air ni nourriture, ou les moyens de se procurer la propreté et la ventilation, — ces faits sont-ils à votre propre connaissance? — Ces faits, je les ai lus dans les papiers publics et je les crois parce que toutes les classes de la société semblent les croire, et je parle aussi particulièrement d'après ce que j'ai vu à bord du "Avon" et du "Triton".

97. Vous dites que vos remarques sont faites pour engager les autorités compétentes à y remédier immédiatement; sont-ce les autorités de cette Province qui doivent y remédier ou celles de la Grande-Bretagne? — Je pense que ce remède devrait être appliqué en Angleterre et en Irlande par les autorités impériales et ici par les autorités auxquelles sont confiés les intérêts du public.

98. Suivant vous était-ce le devoir des autorités de cette Province de supposer que les réglemens établis par des dispositions impériales pour l'embarquement des émigrés dans les ports de la Grande-Bretagne ne seraient pas observés, ou pouvaient-elles compter que les autorités qui ont établi ces réglemens prendraient des mesures pour les faire exécuter? — Mon opinion relativement au devoir des autorités impériales ou du Gouvernement Provincial est un bien peu d'importance; je n'ai fait que signaler les maux dont j'ai été témoin, et suggérer ce qui me paraissait être le seul remède à ces maux.

99. Vous exprimez votre regret que l'on ait fait si peu d'attention aux suggestions du révérend M. Baillargeon, curé de Québec; est-il à votre connaissance que l'on ait procuré d'autres logements aux malades, dans cette ville, et dites le nombre de malades que pouvaient contenir ces logements? — Le révérend M. Baillargeon proposa son plan à une assemblée publique des citoyens de Québec; j'ai exprimé mon regret de ce que l'on n'a pas donné assez d'attention, dans l'assemblée, au plan de M. Baillargeon. Je ne puis pas dire exactement ce que l'on a fait dans cette ville pour donner des logements aux malades: je puis seulement dire que quand j'ai quitté Québec, vendredi, le 16 du courant, les malades étaient logés dans la cave de l'Hôpital-de-marine.

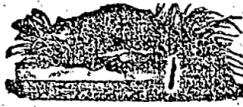
100. Savez-vous si le Dr. Douglas a, en aucun temps, demandé une augmentation de force militaire et de police qu'on lui aurait refusé, ou qu'on la lui aurait offerte et qu'il ne l'a pas considérée nécessaire? — Il n'est pas à ma connaissance que le Dr. Douglas ait demandé une telle augmentation de force ou qu'on la lui ait refusée. J'ai mentionné comme nécessaire une telle augmentation de force sans avoir l'intention de blâmer le Dr. Douglas ou aucune autre autorité.

101. Vous dites que le Dr. Douglas ne pouvait point faire la visite de tous les vaisseaux qui arrivaient à la Station; est-il à votre connaissance personnelle qu'il ait omis de la faire soit en personne ou par député? — Je sais que le Dr. Jacques a visité quelques vaisseaux, mais j'ai compris que c'était le devoir exclusif du Dr. Douglas de la faire, vu que le Dr. Jacques avait son propre département sur l'Isle. Je serais bien fâché de dire une seule parole qui donnerait à entendre quelque chose contre l'assiduité du Dr. Douglas dans l'accomplissement des devoirs de la charge en question. J'ai entendu faire les plus grands éloges de ce monsieur, par toutes les personnes qui ont visité l'Isle depuis l'ouverture de la navigation, pour le zèle infatigable qu'il a déployé en se rendant aux nombreux appels qui lui étaient faits par les émigrés à bord des vaisseaux et sur l'Isle. J'étais étonné, comme tout le monde l'était aussi, de voir qu'il pouvait résister à tant de fatigues particulièrement lorsqu'il n'y avait pas longtemps qu'il était incapable de marcher. Je sais que des vaisseaux ont été plusieurs jours à l'ancre avant qu'il fût possible au médecin visiteur de les visiter: je sais aussi qu'après la première visite, les malades à bord ont été plusieurs jours sans les secours des médecins; j'ai appris ceci des capitaines du "Avon" et du "Triton". Avec ces faits devant les yeux et ce que j'ai lu dans les papiers publics, je crois que j'aurais raison de dire que le Dr. Douglas devra succomber sous le

avantage et celui des émigrés, devraient être partagés avec d'autres.

102. Comprenez-vous, d'après des informations authentiques que vous auriez pu obtenir, que le Dr. Douglas ait été contredit dans les plans qu'il suggérait quant au traitement des malades, qu'on l'ait borné dans ce qu'il voulait avoir pour leurs besoins, ou que l'on ait négligé de lui donner ce qu'il demandait pour eux? — Mon impression était, quand j'ai laissé la Grosse-Isle, que le Dr. Douglas n'avait pas assez de pouvoirs ni assez de moyens; mais depuis j'ai été bien informé que c'est tout le contraire.

(A continuer.)



MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 14 JANVIER 1848.

L'ÉLECTION DE MONTREAL.

Comme pouvait le faire pressager l'état des polls le premier jour de l'élection à Montréal, MM. Lafontaine et Holmes ont été élus membres du parlement pour la ville de Montréal. Dans notre dernière feuille, nous n'avions eu que le temps de donner le chiffre des votes à trois heures sans ajouter de détails. Aujourd'hui, nous nous trouvons en état de faire mieux et nous le faisons.

Plusieurs jours avant le 11 et le 12, jours fixés pour la prise des votes, on disait en ville que le parti tory avait dépêché des courriers à Rawdon pour en faire venir les renommés assommeurs de 1844 et de chaque élection qui se fait à Montréal. On ajoutait naturellement assez foi à ces rapports, car les antécédents des antagonistes des libéraux étaient bien propres à confirmer ces craintes. Pour notre part, il nous semblait cependant que l'on colportait nos adversaires politiques et que ceux-ci ne voudraient pas se déshonorer à un tel point; mais par malheur nous nous sommes trompés. Les gens de Rawdon ont envahi notre ville dès la veille de l'élection, et l'on a eu à déplorer les mêmes scènes de brigandage et de sang qui ont tant de fois rendu Montréal tristement célèbre. Ces bandes d'assommeurs payés à tant par jour se sont précipités dès avant dix heures le matin du mardi sur les endroits où l'on prenait les votes et s'en sont emparés. Les libéraux se sont vus ainsi, pendant plusieurs quarts d'heure, forcés de demeurer à l'écart et n'ont pu pendant ce temps enregistrer leurs votes. Mais, durant cet intervalle, une troupe vigoureuse de jeunes gens est venue à son tour à la rencontre des assommeurs, et les a délogés des postes dont ils venaient de s'emparer. Ces jeunes gens ont maintenu leur position avec courage, et ont montré à leurs adversaires, que, s'il faut recourir à la force physique, il se trouve à Montréal de jeunes citoyens capables de tenir tête à toutes les bandes organisées que l'on peut amener de Rawdon ou d'ailleurs. Une chose qui n'a pas manqué de réjouir tous les bons citoyens, a été de voir qu'une fois les assommeurs chassés des polls, les jeunes gens n'ont pas fait comme ceux-ci, et ont laissé tous les électeurs, quelles que fussent leurs opinions politiques, exercer leur franchise électorale. Il est bien vrai que ce n'était que stricte justice; mais aussi quelquefois le danger que l'on vient de courir, la joie du triomphe, et le sentiment de sa force étourdissent les hommes les mieux intentionnés et les rendent injustes; réjouissons-nous qu'il n'en ait pas été ainsi en cette occasion.

Plus tard, les tories sont revenus en grande force et se sont emparés de nouveau de deux ou trois polls. Mais on a vu immédiatement quelle différence il y avait entre eux et les réformistes. Ils ont de suite empêché les électeurs libéraux de donner leurs votes, et se sont empressés d'amener leurs votants. Pour être juste, avouons que les réformistes n'ont pas cédé devant ces bandes d'assassins sans faire bonne contenance et bonne résistance. Ils ont à plusieurs reprises repoussé ceux qui venaient ainsi les priver de leurs droits d'élection et qui essayaient de remporter par l'élection de MM. Lunn et McKenzie une prétendue glorieuse victoire. C'est dans une de ces occasions que les partisans de MM. McKenzie et Lunn, fuyant devant leurs adversaires qui les chassaient au loin, pour les empêcher d'exercer leurs violences sur les électeurs libéraux, se mirent à déboucher par la rue Ste. Catherine, et prenant la grande rue St. Denis, gagnèrent le centre de la ville, en frappant tous les passants, et brisant tous les carreaux de vitres qui se trouvaient à leur portée. Bon nombre de nos lecteurs sont portés à croire que nous exagérons, mais nous le savons, nous qui avons vu ces scènes des fenêtres de nos bureaux, rue St. Denis.

Malgré toutes ces violences, malgré tous ces actes de brigandages, le premier jour il y a eu environ 13 à 1400 votes d'enregistrés. A trois heures de l'après-midi, nous dépêchâmes un courrier pour connaître l'état des polls, mais il fut à plusieurs reprises arrêté sur sa route, et une fois entre autres on le fouilla des pieds à la tête pour savoir s'il portait des armes ou quelque message aux candidats libéraux; mais notre courrier avait eu la présence d'esprit de mettre le billet dont il était porteur en lieu de sûreté. Nous pourrions ajouter d'autres détails à cet égard et désigner clairement au moins un des individus qui se sont portés à cet acte de violence, mais nous préférons ensevelir le tout dans l'oubli, dans l'espérance que

celui-là sentira assez son acte déloyal sans que nous soyons forcés de le rendre public. D'après cet état des polls à trois heures, MM. Holmes et Lafontaine avaient 250 voix de majorité. Mais la Gazette de Montréal du lendemain matin n'a pas craint de dire que la majorité de MM. Lafontaine et Holmes, à 5 heures, n'était que de 47. Pour notre part nous savons fort bien qu'il n'en était pas ainsi, et que cette majorité à cinq heures (à l'ajournement) était de 250, comme on peut le voir par ce qui suit: Lafontaine 846, Holmes 859, McKenzie 601, Lunn 589! Comment la Gazette peut-elle avoir annoncé pareille chose, c'est ce qui ne s'explique pas facilement. Pour nous, nous croyons le deviner. C'est pour la même raison qui fait omettre à quelques journaux tories, en tout ou en partie, la liste des membres élus ou qui la fait faire d'une manière incorrecte. C'est ainsi que la Gazette de Montréal fait de M. Duchesnay un conservateur, de M. Davignon un conservateur, de M. Malloeh un conservateur, de M. Watts un douteux, de M. Prince un conservateur, de M. Fliht un conservateur, de M. McNab un conservateur, de M. Bell un douteux, de M. H. J. Boulton un douteux, de M. Egan un conservateur, de M. Johnson un conservateur, du Col. Gully un conservateur. C'est ainsi que le *Transcript* a omis la liste des membres élus, lui qui n'avait pas manqué une seule fois de la donner. C'est ainsi que le *Morning Courier* n'a donné et ne donne qu'une liste incomplète. Tout cela, c'est par crainte de montrer la faiblesse du ministère actuel, mais c'est inutile; Montréal vient de donner le dernier coup à son existence. Mercredi matin, les tories se sont assemblés de bonne heure, et il a été résolu que MM. McKenzie et Lunn se retireraient sous protêt POUR CAUSE DE VIOLENCE! En vérité, c'est plus que risible: de quel côté en effet a commencé la violence? qui était à son corps défendant? Voilà pour répondre à ce protêt. Toute la journée du mercredi les électeurs libéraux ont continué à voter, et le soir à cinq heures, MM. Lafontaine et Holmes se sont trouvés avoir 1400 de majorité!!!

La journée du mercredi a été plus tranquille que la veille, bien que l'excitation fût grande et que l'enthousiasme des libéraux fût à son comble! Au même moment où MM. Lafontaine et Holmes étaient élus, on apprenait la nouvelle de 7 ou 8 autres élections de libéraux tant dans le Bas que dans le Haut-Canada.

Après une pareille élection, nous ne saurions nous dispenser de faire quelques réflexions sur la manière dont on agit en pareille occasion. Un bon habitant de nos campagnes où le toryisme n'a pas encore promené ses bandes organisées s'imagine, lui, lorsqu'on lui parle d'élections, qu'il s'agit tout bonnement d'aller enregistrer son vote; mais qu'il est loin de connaître la vérité! A Montréal ce n'est plus ainsi que l'on fait les élections! l'on peut s'en convaincre par celle qui vient de se terminer. Il était évident pour tout homme de sang-froid que MM. McKenzie et Lunn n'avaient aucune chance et que la majorité était toute en faveur de MM. Lafontaine et Holmes. N'importe, il fut décidé que l'on demanderait un poll; et dans quelle intention? Dans l'intention de les faire élire!! Mais ils n'ont pas la majorité? Qu'importe, en 1844, ils n'avaient pas non plus la majorité les deux candidats conservateurs de Montréal, et pourtant ils ont bien été élus! Ainsi l'on s'imaginait que les mêmes manœuvres, qui avaient si bien réussi en 1844, feraient de même en 1848, mais on s'était trompé. Les libéraux avaient pour eux l'expérience, et l'expérience est bonne institutrice. On s'est dit: "Peu importe, quoi se laisser harceler; préparons-nous à tout événement: si l'on nous attaque, nous saurons nous défendre." Ce qui fut dit fut fait; les tories attaquèrent les réformistes, ceux-ci se défendirent, et ils ont pu enfin obtenir justice! Pour notre part, nous ne pouvons blâmer les libéraux de s'être préparés à tout événement et de s'être défendus. Au contraire, c'était leur droit; ils en ont usé et usé bravement; honneur à eux! Seulement qu'il nous soit permis de regretter amèrement que la loi d'élection ne reçoive pas tels changements qui puissent remédier à de pareils excès et les prévenir. Nous regrettons de plus que les adversaires politiques des libéraux aient dans leurs rangs des hommes qui ont un cœur assez peu humain et compatissant pour aller du sang-froid requérir les services d'une bande d'assassins et de se faire un avec eux. Les conservateurs honnêtes et consciencieux n'approuvent sans doute pas de pareils actes, des actes aussi déshonorants; mais en vérité, il faut le dire, il en rejallit toujours sur le parti tout entier quelque chose qui n'est pas de l'honneur. Nous ne voulons nommer personne, nous ne voulons désigner personne comme auteur des actes de violence, de vandalisme commis à Montréal mardi et mercredi; mais nous ne pouvons nous dispenser de dire que la presse tory a puissamment aidé à exciter les partisans de MM. Lunn et McKenzie par ses diatribes contre les libéraux, qu'elle représente comme des ennemis publics, comme des gens dangereux, comme des révolutionnaires, comme des rebelles.

Ajoutons encore un mot et terminons. Les amis de MM. Lafontaine et Holmes ont fait les plus grands efforts, ils n'ont épargné aucunes peines pour les faire élire, pour donner aux citoyens de Montréal le moyen de donner leurs votes, d'exercer leur franchise électorale; le pays doit leur en savoir gré. Nous ne donnerons pas ici une liste de ces hommes amis de leur pays; ce serait une liste trop longue. Qu'il nous suffise de dire que nous trouvons des noms dans toutes les classes de la société, et que la partie jeune de notre population n'a pas été la moins active pour la bonne cause.